

premières relations bilatérales importantes avec trois pays arabes: la Tunisie, l'Algérie et le Maroc.

En 1972, un examen des relations du Canada avec les États-Unis a amené le gouvernement à adopter une politique dont l'objectif fondamental était de «réduire, à la longue, la vulnérabilité de l'économie canadienne à l'égard des facteurs externes, et en particulier l'influence des États-Unis». En plus de mesures destinées à renforcer l'économie nationale, cette nouvelle ligne de conduite prévoyait également «une politique active de diversification du commerce et de coopération sur le plan technique... sur une base mondiale,... (comme) un des moyens d'éviter une dépendance excessive à l'égard des États-Unis». Les initiatives les plus notoires prises à la suite de cette décision se rapportent au resserrement des liens du Canada avec la Communauté économique européenne et à l'élargissement et à l'intensification des relations canado-japonaises. La nouvelle politique canadienne a cependant été appliquée à l'échelle mondiale et demeure dans une certaine mesure la source des nouveaux liens économiques qui se nouent actuellement entre le Canada et certains pays arabes de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Représentation accrue

L'une des manifestations les plus claires de la volonté du gouvernement canadien d'accroître ses relations avec le monde arabe a été l'expansion de la représentation diplomatique et commerciale du Canada dans ce secteur, notamment par l'ouverture d'ambassades en Tunisie, en Algérie, au Maroc, en Arabie Saoudite et en Iraq. Au cours des cinq dernières années, le Canada a aussi envoyé de nombreuses missions économiques et commerciales dans des pays arabes, dont plusieurs étaient dirigées par des ministres haut placés du cabinet fédéral. Cette activité publique s'est répercutée sur l'entreprise privée, où elle a en quelque sorte provoqué une prise de conscience des nouvelles possibilités qui s'offraient ainsi à l'exportation de biens et de services canadiens.

Pendant ce temps, deux facteurs déterminant sont intervenus dans les pays arabes. D'une part, plusieurs d'entre eux, en particulier l'Algérie, l'Iraq et l'Égypte, ont adopté des politiques visant à réduire leur dépendance à l'égard d'un ou de plusieurs grands partenaires économiques et à diversifier leurs sources d'aide et d'importation. D'autre part, la hausse rapide du prix mondial du pétrole brut a permis à de nombreux pays arabes d'accroître

considérablement les ressources financières qu'ils peuvent affecter au développement économique; c'est ainsi que des pays comme l'Arabie Saoudite et l'Iraq ont pu mettre en œuvre d'importants projets industriels et d'infrastructure. Grâce aux recettes supplémentaires qu'ils en ont tirées, ils ont pu également fournir une aide financière et des capitaux de développement à d'autres États arabes moins riches en ressources naturelles, et même exploiter diverses possibilités d'investissement dans les pays industrialisés.

Dans cette conjoncture favorable de facteurs politiques et économiques, l'évolution des relations économiques du Canada avec le monde arabe peut être étudiée sous trois aspects principaux: l'aide au développement, les échanges, les crédits et mouvements de capitaux.

L'aide économique bilatérale du Canada aux pays arabes s'est jusqu'ici concentrée presque exclusivement dans les trois États du Maghreb, soit la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Au début limitées à quelques programmes modestes lancés à la fin des années 60, les entreprises que le Canada poursuit en collaboration avec ces trois pays n'ont pas cessé depuis de gagner en variété et en importance financière. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a parrainé ou appuyé des projets dans des domaines aussi divers que l'agriculture, la pêche, l'hygiène publique, l'éducation et les communications; le total de ses décaissements pour les pays du Maghreb est passé de 14,3 millions de dollars en 1970-1971 à 23,7 millions en 1973-1974. Quelques exemples serviront à illustrer les activités de l'ACDI dans cette région.

Dans le secteur agricole, l'ACDI a participé à la planification de projets majeurs de réaménagement rural dans la région de Kairouan, en Tunisie, et dans la province de Tétouan, au Maroc. Un prêt de 18 millions de dollars a été consenti à l'Algérie pour construire des silos à grain qui lui permettront de stabiliser ses mécanismes de distribution des grains et d'accumuler des réserves. Depuis plusieurs années, le Canada assortit d'une aide alimentaire les projets agricoles qu'il entreprend dans le Maghreb; en 1973-1974, la valeur totale de cette aide s'est élevée à 7 millions de dollars.

L'ACDI a souscrit à d'importants projets d'hygiène publique en Tunisie et en Algérie. Le dernier de ces projets comporte une subvention de 2,7 millions de dollars affectée à la formation d'infirmières et de personnel paramédical à l'Institut d'hygiène publique d'Oran, en Algérie; il est administré par la Faculté de nursing de l'Université de Montréal, et le gouver-